

Réf: Dossier N° 115870

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VIA BIO AFRIQUE » en abrégé « VBA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré 8ème tranche , caféier 6 en face de la PHARMACIE 8eme TRANCHE, Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VIA BIO AFRIQUE » en abrégé « VBA »

Objet :

- l'import – l'export ;
- le commerce en gros des produits nutritifs, de compléments alimentaires diététiques ;
- le commerce en gros de produits cosmétiques ;
- l'importation des matières premières pour la fabrication des produits cosmétiques et des produits alimentaires diététiques ;
- l'implantation d'une unité de transformation dans les zones d'avantages fiscales ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré 8ème tranche , caféier 6 en face de la PHARMACIE 8eme TRANCHE, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) : M OKOUE BADIEL FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03298 du 14/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25876/GTCA/RC/2022 du 14/06/2022

